



## Utilisé un logo existant pour faire le buzz

Par **Dollar Story**, le 13/12/2011 à 16:17

Bonjour,

Je suis en train de créer un site web et je souhaite détourner un logo existant (qui est sans doute sous copyright) en faisant quelques modification dessus. Ce logo serait le logo officiel du site et serait répandu dans des vidéos, des webzines et les pages du site. Le site pourra également, peut être, dans un futur, mettre en ligne des publicités, voir même, faire des webzines un magazine papier que serait mis en vente.

En me renseignant sur internet j'ai cru comprendre que cela faisait partie des droits d'expressions. Des activistes sur internet avaient par exemple détourner le logo "esso" en remplaçant les S par le symbole dollar pour dénoncer les délits financiers d'Esso. La jurisprudence avait alors affirmer que le détournement de logo était un droit d'expression lorsqu'il ne s'attaque pas à la marque elle même mais bien à ces actions si j'ai bien compris.

Dans mon cas, le sujet du site n'aura aucun rapport avec Secret Story dans un premier temps mais s'en rapprochera au fur et à mesure. Ce site établira progressivement un lien entre Secret Story et le Billet d'un dollar (en passant par des sujets tels que le symbolisme qui est autant employé sur le billet d'un dollar que dans secret story mais aussi par la franc maçonnerie qui a fait buzzé secret story et qui fait partie intégrante du billet d'un dollar...)

Ce détournement de logo serait donc utilisé pour appuyé un message : en étudiant le billet d'un dollar, nous arriverons à l'un des sujets qui s'en écarte, à première vue, le plus, c'est à dire une émission de télé réalité sur TF1...

Cela pose t'il des problème avec les copyright, les droits d'auteur ou même la loi... ?

Il s'agit en effet du logo de secret story. La typo de "Story" est très semblable (voir la même, il s'agit de Aachen Bold), je l'ai téléchargé gratuitement sur internet. L'oeil du logo est

également le même, en revanche, la couleur change et à l'intérieur de l'oeil j'y ai placé le symbole du dollar.

En l'attente de votre réponse, je vous remercie d'avance.